



Séance du 23 juin 2026

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Maire

Membres élus le 15 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 25
Pour : Unanimité

Convocation du : 16 juin 2026
Date d'affichage : 17 juin 2026

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du Nord
le 29/06/2026 et publication du
29/06/2026.

Délibération N° 05-26-29

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Mme MASQUELEZ VAN DE STEENE Corinne, M. FLUET Guillaume, Mme DUBERNARD Céline, M. KOS Arnaud, Mme CIESIELSKI Magali, MALECHA Sandrine, M. NIEUWLANDT Sébastien, Mme MICHEL-DUBOIS Fabienne, M. MASQUELEZ Eric, M. QUILLIOT Philippe, M. FAIVRE Benoît, Mme DELEDICQUE Sylvie, M. DERAMBURE David, M. FERET Alexis, M. FILLIERE Patrick, M. ROBAK Eric, Mme PETIT Aline (arrivée à 18h40), Mme MULA Tiphaine, M. COLLIERIE Benoît, Mme BOIS Mathilde.

Absents excusés et représentés : Mmes CLAEYMAN LEON Isabelle, DUMORTIER-WARTEL Caroline, LEROY WOLOSZ Angélique, RIOU Sandrine, MM. BIENKOWSKI Renaud, CUVELIER Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme CIESIELSKI Magali.

OBJET

**CONVENTION D'UTILISATION DES SALLES DE SPORTS PAR LE COLLEGE
ALBERT CAMUS DE THUMERIES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024/2025**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant l'utilisation des salles de sports municipales par le collège
Albert Camus de THUMERIES,

Considérant que le Département du Nord a laissé le soin aux collèges de
négocier directement avec les collectivités, les modalités d'utilisation de
ces salles par les collèges,

Considérant que la dotation forfaitaire versée à ce titre par le Département
du Nord au Collège Albert Camus pour l'année scolaire 2024/2025 s'élève à
23 398 €,

DECIDE à l'unanimité,



- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'occupation des salles de sports par le collège Albert Camus de THUMERIES, ci-annexée.
- D'émettre le titre de recettes correspondant.
- D'autoriser Madame le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Municipal repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,



Magali CIESIELSKI.

Le Maire,



Nadège BOURGHELLE-KOS.